

DÉLIBÉRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LOCMIQUELIC

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le 01/10/2025
ID : 056-265600536-20250916-D2025_015-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le seize du mois de septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le mardi 9 septembre 2025

Étaient présents : Eric PATUREL, Christian CAZEAUX, Annie BLAIZOT, Max SCHAFFER, Marie-Noëlle LE HONSEC, Joël AUDRAN, François NICOLLE,

Absents excusés : Erwan MARTEIL, Anne GERMAIN, Anne LE LAUSQUE, Hélène NIO

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

D2025-015- DISPOSITIF POUR LA PRISE EN CHARGE DES IMPAYÉS D'ÉNERGIE

Par convention en date du 11 avril 2007, le Département du Morbihan a confié au Centre Communal d'Action Sociale la gestion des fonds concernant l'octroi et le paiement des aides du FEE (Fond Energie et Eau) relatives aux impayés d'énergie et d'eau.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Locmiquélic ayant accepté ce dispositif, un dossier est à l'étude de ce Conseil d'Administration.

Proposition :

Après présentation de la composition familiale et de la fiche d'analyse budgétaire, il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'attribuer une aide comme suit :

	Montant de la mensualisation	Fournisseur Energie	Montant sollicité	Reste à payer par le demandeur
1	137.21€	EDF	579.41€	381.06€

Décision :

Après que le Conseil d'administration, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité des votants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 16 septembre 2025

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT
Le secrétaire

